

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS**

**COMITÉ EXÉCUTIF**

**PROCÈS-VERBAL** de la trois cent sixième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 19 novembre 2007 à 18 h 00, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

**Confirmé le 3 décembre 2007**

Procès-verbal de la trois cent sixième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 19 novembre 2007 à 18 h 00, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

---

<b><u>MEMBRES :</u></b>	<b><u>PRÉSENT</u></b>	<b><u>ABSENT</u></b>
CLÉMENT, David Étudiant – Baccalauréat en sciences sociales	X	
GATIEN, Claudette Membre socio-économique	X	
GRAND-MAÎTRE, Hélène Vice-rectrice à l'administration et aux ressources	X	
SIMARD, Jean-François Professeur – Département de travail social et des sciences sociales	X	
THONNARD, Marlène Membre socio-économique	X	
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X	
VAIVE, Claire Membre socio-économique	X	
<b><u>PERSONNE CONVOQUÉE :</u></b>		
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
<b><u>SECRÉTAIRE :</u></b>		
MAURICE, Luc Secrétaire général	X	

Le recteur, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 20 h 23.

---

## 1.- **Adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbal de la trois cent cinquième réunion
  - 2.1 Adoption
  - 2.2 Affaires en découlant
- 3.- Embauche d'un (e) secrétaire de direction au Service de la bibliothèque
- 4.- Approbation de l'entente cadre de coopération entre l'Institut de sociologie de Sofia (Bulgarie) et l'Université du Québec en Outaouais
- 5.- Protocole d'entente sur le suivi des projets d'investissements universitaires
- 6.- Période d'information et questions
- 7.- Prochaine assemblée
- 8.- Levée de l'assemblée

## 2.- **Procès-verbal de la trois cent cinquième réunion**

### 2.1 **Adoption**

Sur proposition de madame Claire Vaive, appuyée par madame Hélène Grand-Maître, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la trois cent cinquième réunion, et ce, sans modification.

### 2.2 **Affaires en découlant**

Le recteur et les vice-recteurs informent les membres du comité exécutif qu'en ce qui concerne le procès-verbal de la trois cent cinquième réunion, les suites régulières ont été données.

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources transmet les informations qui avaient été demandées par un membre concernant le nombre de constats d'infraction au Règlement sur le stationnement de l'UQO émis par la Ville de Gatineau :

En 2004-2005 :	1 044 constats
Hiver 2006 :	817 constats
Automne 2006 :	535 constats
Hiver 2007 :	388 constats

## 3.- **Embauche d'un(e) secrétaire de direction au Service de la bibliothèque**

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources informe les membres que suite à la vacance, ainsi qu'à la pertinence de maintenir le poste de secrétaire de direction au Service de la bibliothèque, le Service des ressources humaines et financières a procédé à l'affichage dudit poste.

Le Comité de sélection, composé de madame Hélène Larouche, directrice du Service de la bibliothèque, madame Sylvie Séguin, assistante administrative au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et madame Sara Boudreau, conseillère en gestion des ressources humaines, a retenu pour une entrevue les deux candidatures reçues.

Le Comité de sélection recommande la candidature de madame Nicole Baron à titre

de secrétaire de direction au Service de la bibliothèque.

Après délibérations, sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CX-1333 concernant l'embauche d'une secrétaire de direction au Service de la bibliothèque (**Nicole Baron**), laquelle est jointe en appendice.

#### 4.- **Approbation de l'entente cadre de coopération entre l'Institut de sociologie de Sofia (Bulgarie) et l'Université du Québec en Outaouais**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres que ce protocole d'entente s'inscrit dans une histoire de 10 ans d'échanges et de collaborations entre l'Institut de sociologie de Sofia, rattaché à l'Académie bulgare des sciences, et l'UQO, plus particulièrement le Département de travail social et des sciences sociales. Différents colloques ont été organisés conjointement, sur les transformations sociales (1999, à Sofia), sur les petites sociétés (2002, Ottawa et UQO; 2006, Plovdiv), sur la forêt (2005, Velingrad; 2006, Maniwaki), sur le développement local et les communautés rurales (Trojan, 2002; Sofia, 2001), ainsi que des séminaires de formation des doctorants en sociologie (Sofia, 2001) et divers autres séminaires au Département communautés et stratification sociale (Sofia, 1998, 1999, 2000, 2005, 2007) et à l'UQO (Céris, 1997; Équipe FQRNT sur la forêt, 2007). De plus, deux ouvrages collectifs ont été produits à partir de colloques : *Mutations de société et quête de sens*, sous la direction de J. L. Boucher, G. Fotev et S. Koleva (2001), et *Petites sociétés, minorités nationales. Enjeux politiques et perspectives comparées*, sous la direction de J. L. Boucher, J. Y. Thériault (2005). Un troisième ouvrage est actuellement en préparation sur la thématique des petites sociétés et des processus de continentalisation et de mondialisation, sous la direction de J. L. Boucher, S. Koleva et J. Y. Thériault (2008). Des articles ont été publiés dans des revues et autres ouvrages collectifs de part et d'autre (Bellemare, Boucher, Chiasson, Fotev, Gagnon, Kojouharova, Kirov, Koleva, Tremblay). À trois reprises (1997, 2003 et 2007), Svetla Koleva de l'Institut de sociologie de Sofia a séjourné à l'UQO comme chercheuse invitée, alors que Jacques L. Boucher, à maintes reprises et Guy Chiasson, à deux reprises, se sont rendus à l'Institut comme conférenciers invités. Enfin, des recherches conjointes ont été réalisées sur la forêt, plus spécifiquement sur ses nouveaux usages et modes de gestion à partir des cas de la Forêt de l'Aigle et de Velingrad (Boucher, Kirov et Koleva) ainsi que sur les régimes forestiers (Boucher, Dupuis, Koleva).

Ainsi, le présent protocole vise à consolider et institutionnaliser cette tradition de collaboration sur le plan de la recherche, sur les questions des transformations sociales et de la mondialisation, du développement local, de la forêt, de l'économie sociale. Il veut également favoriser des échanges et des collaborations sur d'autres sujets. Enfin, il devrait également favoriser des stages de recherche pour les étudiants au postdoctorat et au doctorat (sciences sociales appliquées et relations industrielles, à l'UQO, sociologie à l'Institut de sociologie de Sofia).

Après délibérations, sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par monsieur Jean-François Simard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 306-CX-1334 concernant l'approbation de l'entente cadre de coopération entre l'Institut de sociologie de Sofia (Bulgarie) et l'Université du Québec en Outaouais, laquelle est jointe en appendice.

#### 5.- **Protocole d'entente sur le suivi des projets d'investissements universitaires**

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources informe le comité exécutif des objets et du contenu du Protocole d'entente sur le suivi des projets d'investissements universitaires qu'elle a récemment signé au nom de l'UQO et auquel devront désormais se soumettre les établissements universitaires québécois. Bien que le protocole intervienne à deux mois de la fin projetée des travaux de construction de la nouvelle aile, elle souligne que les prescriptions contenues au protocole ont toujours été suivies, ici à l'UQO, avec le résultat que les coûts sont entièrement contrôlés et qu'aucun dépassement n'a été observé jusqu'à maintenant. Elle se dit très confortable avec les mesures de contrôle proposées et estime qu'avec les pratiques actuellement en vigueur à l'UQO, il sera aisé de se conformer aux dispositions du protocole.

**6.- Période d'information et questions**

À la suite d'une demande d'un membre visant à connaître l'état de situation du grief sur la politique linguistique, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche confirme qu'il n'y a pas eu entente avec le syndicat et qu'en conséquence, il faut s'en remettre à la décision de l'arbitre de grief. Il informe le comité exécutif que le procureur patronal étant en congé pour une période indéterminée, les parties ont dû convenir d'une entente sur un délai additionnel.

**7.- Prochaine assemblée**

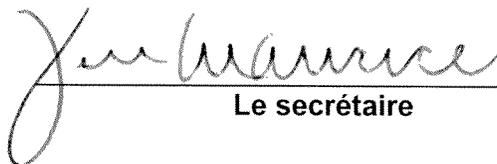
La prochaine réunion ordinaire est prévue pour le lundi 3 décembre 2007 à 12 h 15, si besoin il y a.

**8.- Levée de l'assemblée**

Sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par monsieur David Clément, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20 h 35.



Le président d'assemblée



Le secrétaire